

estimation, de rendre les services que le pays était en droit d'attendre d'elle. C'est pourquoi nous regrettons de la voir nous quitter dans des circonstances pareilles, alors qu'elle pourrait encore rendre d'immenses services au pays et à cette Chambre.

Je conclurai mes remarques en disant ceci: cette Chambre s'est enrichie puisqu'elle a participé à son travail, comme elle l'a fait durant les nombreuses années de son passage parmi nous. Nos meilleurs vœux l'accompagnent, avec nos regrets de la voir nous quitter, et nous espérons que nous aurons le plaisir, souvent dans l'avenir de la recevoir parmi nous.

[Traduction]

L'honorable Jacques Flynn: Honorables sénateurs, un critique du Sénat irrespectueux mais spirituel—les critiques sont nombreux mais ils ne sont pas tous spirituels—dit un jour que le sénateur canadien moyen possédait toutes les vertus que l'on puisse souhaiter chez un être humain, à l'exception d'une seule, celle de savoir se retirer.

Or, il semblerait que le sénateur Fergusson a même celle-là. Vendredi dernier, elle a quitté son siège au Sénat, mettant ainsi fin à une impressionnante carrière parlementaire de 22 ans.

Malgré l'extraordinaire réussite personnelle qui marqua toute sa carrière, elle resta toujours humble, accessible, chaleureuse et amicale. Bien que très occupée, elle avait toujours du temps à consacrer à la personne ou à l'association en quête d'avis ou d'encouragement.

Vers la fin de sa carrière, elle eut l'occasion de jouer un rôle encore plus grand dans les affaires du pays. En qualité de président du Sénat, elle dirigea nos délibérations avec beaucoup d'efficacité et de justice. Elle était perfectionniste.

Originaire du Nouveau-Brunswick, qui peut en être fier à juste titre, elle a fait rejaillir sur son pays, sur son sexe et sur elle-même un mérite inestimable.

Le sénateur Fergusson a travaillé—et elle continuera de le faire, j'en suis sûr—sans relâche à la défense des droits de la femme et à la poursuite de multiples et louables objectifs humanitaires.

Nous, de ce côté-ci, sommes heureux de lui avoir été associés. C'est une personne pleine de qualités et nous lui souhaitons une retraite des plus heureuses et des plus fructueuses.

[Français]

Honorables sénateurs, j'ajouterai à titre personnel, ayant connu Muriel Fergusson pendant la guerre alors qu'elle était procureur de la Commission des prix et du commerce, fonction que j'occupais moi-même à Québec, que je la vois partir comme une amie. Je la reconnais dans le geste qu'elle a posé, parce que, ayant fait partie du comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes sur la Constitution, elle était d'avis que les sénateurs devraient se retirer non pas à 75 ans, mais même à 70 ans. Elle a trouvé qu'il était logique, ayant pris cette attitude, de poser le geste qu'elle vient de poser.

Je suis certain que j'exprime le vœu de nous tous en lui souhaitant d'heureuses années à continuer à bien servir le pays, les femmes du Canada, et les Canadiens en général.

● (2010)

[Traduction]

L'honorable Margaret Norrie: Honorables sénateurs, mes relations avec le sénateur Fergusson remontent aussi loin que celles de quiconque au Sénat, même si les trois

[Le sénateur Langlois.]

dernières années l'ont été que dans le cadre des fonctions sénatoriales à proprement parler. Notre alma mater à toutes deux étant l'Université de Mount Allison, nous y sommes passées à des époques différentes, mais nous avons eu l'occasion de nous y rencontrer à l'occasion de cérémonies et de réunions. Dans bien des cas, nous avions les mêmes amis et connaissances, et nous avons toujours été en contact d'une façon ou d'une autre.

Lorsque j'ai été nommée au Sénat, son amabilité et sa sollicitude m'ont été fort précieuses. J'ai toujours eu l'impression qu'elle était prête à me donner le coup de main dont j'avais besoin, ce qu'elle a souvent fait avant même que le besoin ne s'en fasse sentir.

J'ai pour elle la plus haute estime. Elle a beaucoup apporté à la cause du travail et des droits de la femme, ce dont nous pouvons tous nous enorgueillir et tirer une grande satisfaction.

Honorables sénateurs, nous pourrions toujours dire de Muriel Fergusson: «Voilà une grande dame qui mérite les hommages des Canadiens».

L'honorable Charles McElman: Honorables sénateurs, le doyen des sénateurs du Nouveau-Brunswick, le sénateur Burchill, n'étant pas ici ce soir, j'essaierai tant bien que mal de le représenter.

Je connais Muriel McQueen Fergusson depuis de nombreuses années. Toute sa vie, elle a été la première femme à occuper certains postes. Elle est une des premières femmes avocat du Nouveau-Brunswick et elle s'est acquittée à ce titre de ses fonctions très honorablement. Elle a servi de conseiller à la Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Elle fut une des premières femmes à devenir haut fonctionnaire au Nouveau-Brunswick, comme directeur du service des allocations familiales et des pensions de vieillesse. Je dirais même que beaucoup d'hommes convoitaient également ce poste.

Elle fut élue membre du conseil municipal de sa ville natale, Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick, et elle a été maire adjoint; elle est encore une fois la première à avoir occupé ce poste au Nouveau-Brunswick. Elle a été conseiller de la reine et membre du Conseil privé. Je le répète, elle est la première femme à avoir occupé le poste de Président d'une des deux Chambres du Parlement canadien.

Tout au long de sa carrière, Muriel Fergusson a été la première femme à occuper certains postes. Elle a toujours été la première à défendre une cause ou à aider les gens.

Elle a perdu son mari très jeune et elle n'a donc pu fonder une famille. Elle a alors décidé de s'occuper des défavorisés, des pauvres et des gens sans défense. Au fil des ans, elle a constitué une immense famille au Nouveau-Brunswick et ailleurs; sa famille du Nouveau-Brunswick est très fière d'elle.

Le Sénat la perd, mais le Nouveau-Brunswick gagne par son retour à Fredericton. Je suis certain qu'elle commencera une nouvelle carrière pendant sa retraite—elle deviendra à nouveau le défenseur des sans défense—des pauvres, des défavorisés. La ville de Fredericton ainsi que la province du Nouveau-Brunswick, qui ont déjà considérablement bénéficié de ses activités, continueront à en profiter au cours des prochaines années.